

#### PRODUIRE AUTREMENT, C'EST MIEUX POUR NOTRE SANTÉ ET MIEUX POUR L'ENVIRONNEMENT

### POUR UNE AGRICULTURE À LA FOIS PRODUCTIVE ET ÉCOLOGIQUEMENT DESPONSABLE











## **ECOPHYTO<sup>V2</sup>** Ile-de-France

**Groupe "pratiques agricoles"** [n°02]

Actualités nationales et régionales

Bertrand Manterola Christian Dron DRIAAF SRAL



Groupe "pratiques agricoles" / 25 mai 2018



- Actualités nationales de ECOPHYTO<sup>V2</sup> vers ECOPHYTO<sup>V2+</sup>
- Actualités régionales

## Plan d'action sur les PPP, grands principes

#### Cadre de la directive européenne 2009/128

Le plan Ecophyto s'inscrit dans le cadre de la **directive européenne 2009/128** d'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) compatible avec le développement durable, qui demande à ce que

"les États membres aient recours à des plans d'action nationaux visant à fixer des <u>objectifs quantitatifs</u>, des <u>cibles</u>, des <u>mesures</u>, des <u>calendriers</u> et des <u>indicateurs</u> en vue de <u>réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides</u> sur la santé humaine et l'environnement et à encourager le développement et l'introduction de la <u>lutte intégrée</u> contre les ennemis des cultures et de méthodes ou de <u>techniques de substitution</u> en vue de réduire la dépendance à l'égard de l'utilisation des pesticides"

#### Etats généraux de l'alimentation

Les États généraux de l'alimentation ont confirmé l'ambition retenue pour le Plan ECOPHYTO<sup>V2</sup> (réduction de 25% en 2020 et de 50% en 2025).

Les conclusions de l'atelier 11 en particulier insistent sur des <u>obligations de résultats</u> par des <u>engagements de type contractuels</u> et <u>appellent à accélérer son déploiement effectif</u>, en particulier le réseau des 30000 fermes.

# Plan d'action sur les PPP et une agriculture moins dépendante aux pesticides

#### Elaboration du plan d'actions

- Proposition de plan d'actions publiée le 19 janvier 2018
- Concertation du 15 février au 9 mars
  - → 4 ministères / Prof-Agri / Assos / DRAAF / DREAL
  - → 54 contributions pour la rédaction finale du plan en 4 priorités publié le <u>25 avril 2018</u>

#### Groupes de travail temporaires à partir de fin mai

- Mise à disposition de produits alternatifs protection des cultures (biocontrôle & PNPP).
- Conseil, accompagnement des agriculteurs et diffusion de solutions alternatives.
- Protection des populations et de l'environnement (abeilles / personnes vulnérables /..).
- Engagement des parties prenantes (Filières, ....) et quantification (indicateurs).

#### ❖ ECOPHYTO<sup>V2+</sup>

- Intégration des priorités du plan d'actions publié le 25/04/2018.
- Version proposée lors d'un COS en juin (+ bilan ECOPHYTO<sup>V2</sup>).
- · Consultation du public durant l'été.

#### ♦ Publication ECOPHYTO<sup>V2+</sup> au 2nd semestre

Instruction technique à destination des administrations et acteurs concernés.

#### 4 priorités d'actions



- •Améliorer le dispositif d'évaluation des substances actives et des produits phytopharmaceutiques.
- Veiller au respect calendrier CEE de sortie SA les + préoccupantes et accélérer mise en œuvre.
- Revoir la RPD pour inciter **3** consommations ⊕ contribuer financt des transitions (50m€ →AB).
- •Structurer et renforcer la recherche sur les impacts des PPP sur la santé et environnement



- Prévenir les expositions aux PPP et informer les populations, ainsi que former et informer les professionnels de santé:
- → sujet riverains : distances, information,
- → sujets points d'eau et zone naturelle d'intérêt écologique,
- → sujets pollinisateurs.



- •Renforcer les actions de R&D → mise en œuvre d'alternatives opérationnelles et durables.
- •Soutenir le développement du biocontrôle.
- Faciliter le recours aux préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP).
- •Accompagner les exploitations agricoles dans la transition pour réduire les quantités et mettre en œuvre les solutions alternatives en favorisant les approches collectives.



•Renforcer le plan Ecophyto 2, améliorer sa gouvernance et son fonctionnement.



- •Glyphosate (ANSES) / Actualisation de l'expertise collective de 2013 (INSERM).
- •SA préoccupantes (ANSES) / mesures relatives aux insectes pollinisateurs (ANSES).
- Saisines IG = évaluation des arrêtés préfectoraux → personnes vulnérables & points d'eau.



Priorités d'actions GT "Pratiques Agricoles"

•••

### ECOPHYTO<sup>V2</sup> IDF → Priorités d'actions GT "Pratiques Agricoles"



- •Contribuer à mettre à jour un socle commun de connaissance et d'information des membres du groupe de travail "pratiques agricoles":.
- → Economie des exploitations agricoles franciliennes
- → CEPP
- → Fonctionnement et vie biologique des sols



- Valoriser et mettre en partage des données et acquis des différents réseaux Île-de-France .
  - → identification des attentes des partenaires
  - → identification de besoin en terme de traitement et analyses de données (possibilité de mobilisation d'un appui de la CAN-DEPHY nationale ,



•Maîtriser les adventices et réduire l'usage des herbicides et plus particulièrement du glyphosate dans les systèmes mobilisant des techniques simplifiées de travail du sol (notamment dans le cas de l'agriculture de conservation).



•Travailler l'aspect filière amont et aval, en lien avec les territoires (répondre également aux besoins de diversification des agriculteurs exprimé par la Chambre d'agriculture).